

uniscoope

le mensuel de l'université de lausanne



L'UNIL passe la Suisse aux rayons X

Lausanne innove avec un centre de compétence unique en Suisse. Les chercheurs de la nouvelle fondation FORS ont pour mission d'étudier notre pays sous l'angle sociologique et politique. Un travail qui servira à l'ensemble de la communauté scientifique et des administrations publiques. (pages 6-7)

Facebook, LinkedIn... Les étudiants accros aux réseaux sociaux.



pages 2-3

La science face aux différences sexuelles: interview croisée d'une philosophe et d'un biologiste.



pages 16-17



Jacques Bacot, ou les pérégrinations d'un Français au Tibet.

page 18

uniscoop | 2

à la rencontre de | 4

mémento | 9

planète UNIL | 6

fenêtre sur le monde | 18

la der | 20

LES UNIVERSITAIRES, FÉRUS DE RÉSEAUTAGE VIRTUEL

Facebook, LinkedIn et autres Xing font un tabac chez les étudiants. Comment sont utilisés les réseaux sociaux virtuels au sein de l'université? Explications et perspectives.



Silvano Prada © UNIL

Retrouver des amis, créer de nouveaux liens, s'amuser: autant de raisons qui poussent les étudiants à s'inscrire sur les réseaux sociaux virtuels.

3'000 étudiants de l'UNIL sont inscrits sur le site Facebook.com. C'est donc un quart du campus lausannois qui possède son «profil» sur le réseau social le plus en vogue. Une page sur laquelle chacun peut notamment ajouter photos et informations sur sa situation personnelle, ses goûts et ses loisirs. Pour retrouver ses camarades, rien de plus simple: il suffit de rejoindre le réseau «Université de Lausanne». Seule condition: posséder une adresse de courriel à l'UNIL.

Un réseau social, virtuel ou non, peut remplir plusieurs fonctions: faciliter l'accès au marché du travail ou simplement garder contact avec un cercle d'amis. Deux raisons qui font des universitaires les meilleurs clients de ce type d'outil. Les informations concernant la formation (université ou autres écoles) sont d'ailleurs parmi les plus fréquemment remplies par les utilisateurs des réseaux sociaux. Et pour cause: il s'agit là du principal vecteur pour repérer ses alter ego en quelques clics.

L'esprit «alumni»

La communauté universitaire, c'est justement l'origine de Facebook. Créé par des étudiants de l'Université de Harvard, ce site a été dans un premier temps réservé aux gens de ce même campus. Peu à peu, il s'est élargi aux universités américaines puis à l'ensemble des internautes. Avec le succès spectaculaire que

l'on connaît: plus de 60 millions de membres à travers le monde et 250'000 nouveaux inscrits chaque jour.

Dans les pays anglo-saxons, l'émergence de ces réseaux virtuels s'est faite sur un terreau propice. En effet, les étudiants y développent traditionnellement un fort sentiment d'appartenance à l'institution qu'ils fréquentent. Une solidarité entre étudiants se perpétue grâce aux fameuses associations d'«alumni» qui regroupent d'anciens élèves. En Suisse, cet état d'esprit communautaire semble nettement plus ténu. A Lausanne, plusieurs facultés planchent toutefois sur la mise en place de moyens visant à combler ce manque, à l'instar de ce qui se pratique de longue date en HEC (*lire encadré*).

Les sites communautaires peuvent-ils «importer» l'esprit alumni dans notre alma mater? Sur Facebook, on constate l'émergence de groupements de personnes autour d'une faculté (le Groupe des étudiantEs de la Faculté de Droit et des Sciences criminelles de l'Université de Lausanne compte par exemple plus de 260 membres) ou d'une promotion (notamment en médecine). Mais il est difficile pour l'heure de donner une réponse définitive à une telle question. «Ce phénomène est très récent, nous n'avons pas beaucoup de recul», explique Olivier Glassey, sociologue à l'Observatoire science politique et société.

Autre question: quel rôle l'institution peut-elle jouer au sein de ces réseaux virtuels? «Il est probablement assez limité. Des recherches américaines ont montré que les étudiants n'avaient en général aucune envie que l'université intervienne sur Facebook.» Ce site est en effet prévu pour une utilisation privée et plutôt informelle. L'omniprésence des photos et l'exposition de données personnelles (âge, opinions politiques et religieuses ou préférences sexuelles) peut mener à des situations embarrassantes. Les étudiants n'ont pas forcément envie que leurs enseignants découvrent ces informations. La situation inverse pourrait encore être plus gênante. Car si peu de professeurs lausannois sont inscrits sur Facebook, les assistants y sont passablement présents. Et pour peu qu'ils n'aient pas pris la précaution de masquer leur profil aux inconnus, ils s'exposent à des allusions déplacées de leurs étudiants pendant leurs cours.

Une fonction ludique

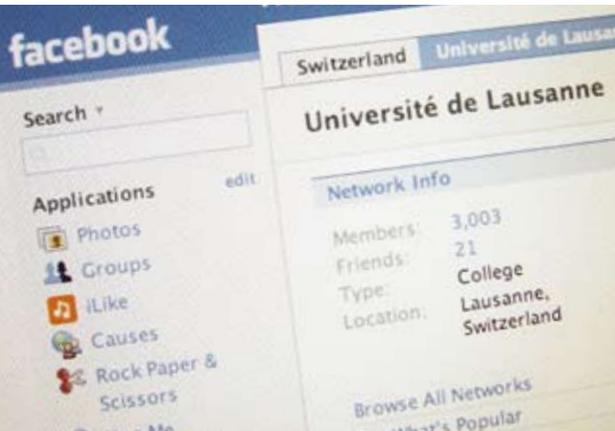
Force est de constater que les sites communautaires ne sont pas un lieu de débat. «Il est vraiment très rare que des discussions s'engagent entre les utilisateurs. La fonction peut être ludique: l'essentiel des pratiques sur Facebook consiste à faire circuler des vidéos, participer à des quiz, monter des groupes souvent loufoques ou transmettre des câlins virtuels. Néanmoins, ces réseaux ont aussi un rôle utilitaire: celui de pouvoir contacter ou mobiliser rapidement des gens», commente Olivier Glassey.

Le b.a.-ba des réseaux virtuels

Les différents réseaux sociaux reposent sur un fonctionnement similaire. L'utilisateur s'inscrit sur un site et crée son «profil»: une page qui contient des informations à son sujet et qui est visible de tous. Un moteur de recherche lui permet ensuite de retrouver (via le nom civil ou l'adresse e-mail par exemple) ses connaissances également inscrites sur le site et de leur demander d'être ses «amis». Si la personne accepte, elle figurera sur son profil.

Ce qui différencie les divers sites communautaires, c'est le type d'informations que l'utilisateur y met. Sur Facebook.com ce sera plutôt ses loisirs ou ses goûts musicaux et cinématographiques, alors que sa page sur LinkedIn.com ressemblera plus à un curriculum en ligne avec ses expériences professionnelles.

Ainsi fleurissent les annonces de soirées d'anniversaires ou fêtes estudiantines, les recherches de colocation ou des demandes de tuyaux concernant des cours. «On peut ensuite envisager que Facebook devienne un outil pour le partage de documents et d'informations lors de la rédaction de séminaires en groupe par exemple», relève Thomas Lufkin, assistant en HEC. Ce dernier est inscrit depuis plusieurs années sur trois réseaux différents. «Pour moi, il s'agit avant tout de garder à jour des contacts. Sur ces réseaux, je ne suis pas systématiquement relié à mes amis les plus proches, ceux que je vois régulièrement. En revanche pour des connaissances à l'étranger par exemple, c'est très pratique: sans ces sites, j'aurais probablement perdu leur contact.»



Annonces de soirées, fêtes estudiantines ou recherches de colocation fleurissent sur le réseau «Université de Lausanne» de Facebook.

A double tranchant

Revers de la médaille: le risque d'être sans cesse sollicité par des invitations à rejoindre des groupes d'intérêts et autres propositions d'amis. Pour ceux qui s'y sont plongés, ces réseaux virtuels deviennent vite une activité chronophage. La «fatigue sociale» guette les réseauteurs opiniâtres. S'ajoutent à cela les problèmes de protection de la vie privée et la vente d'informations personnelles à des publicitaires, dont s'est faite écho la presse. «On ne sait pas qui possède véritablement ces énormes quantités de données, ni où elles sont stockées. Et ne parlons même pas du cas où la société qui gère le site ferait faillite... Enfin, en cas d'usurpation d'identité ou de diffamation, difficile de faire valoir ses droits!» explique Olivier Glassey.

«Pour moi, cela reste globalement positif, résume Thomas Lufkin. Les avantages supplantent largement ces risques.» Reste à savoir si ce phénomène de mode va durer, une fois l'emballement médiatique retombé. Olivier Glassey rappelle l'exemple de Second Life qui avait focalisé l'attention des médias et qui semble déjà en train de s'essouffler. «Cette

fois les choses sont un peu différentes du fait que le virtuel rattrape le réel: il ne s'agit plus d'un monde d'avatars», avance le sociologue. Les éditeurs du vénérable dictionnaire anglais *Collins* ont quant à eux fait leur choix: ils viennent d'introduire «Facebook» dans le lexique de leur édition 2008. Un mot qui peut à la fois être utilisé comme nom, mais également comme verbe pour désigner la recherche d'un «profil» de quelqu'un sur le site. Une méthode de plus en plus souvent utilisée, notamment par les entreprises qui sondent les différents réseaux à la recherche d'informations sur des candidats lors de recrutements.

Tremplin vers le monde du travail

Car, au-delà de l'amusement, le réseautage – virtuel ou non – trouve son utilité dans la vie professionnelle. Pour les universitaires en fin de cursus, être présent sur ces sites communautaires et multiplier les contacts peut se révéler d'une grande aide au moment de l'entrée sur le marché du travail. «Des connaissances dont vous n'êtes pas particulièrement proches, avec qui vous n'auriez pas forcément gardé un contact «réel» peuvent s'avérer particulièrement intéressantes, note Olivier Glassey. En sociologie, on parle de liens «faibles» et même si cela va à l'encontre de notre intuition, des études montrent qu'ils sont professionnellement plus profitables que la famille ou les amis proches à l'heure de trouver un emploi.» Avis aux étudiants qui seront bientôt confrontés à ce délicat passage...

Alexandre Haederli

HEC, pionniers du réseautage à l'anglo-saxonne

À l'UNIL, «Gradués HEC» fait figure de pionnière dans le domaine des associations d'alumni. «Nous possédons une base de données où figurent 8'000 anciens étudiants, explique Graziella Schaller, l'une des responsables. Un accès sécurisé permet aux membres de la consulter en ligne et de modifier leurs données de contact. L'annuaire permet de rechercher des gradués selon de multiples critères, ce qui leur permet de rester en contact ou d'organiser des rencontres.» En revanche, l'existence de l'association n'est nullement menacée par ces réseaux virtuels. «Nous organisons beaucoup d'événements tels que visites d'entreprises, séminaires, soirée des Gradués, clubs HEC et autres conférences. Ces nouveaux outils ne remplaceront pas cette partie de notre travail. Ils sont complémentaires et nous observons attentivement ce qui se passe avec les nouveaux réseaux. Nous avons déjà été sollicités par des étudiants pour créer des groupes «HEC Lausanne» sur différents sites.»

<http://www.gradueshec.ch>

À l'honneur...



Jürg Tschopp, codirecteur du Département de biochimie, est spécialisé dans l'étude des mécanismes de la mort cellulaire et des réponses immunitaires innées. Le Prix Louis Jeantet 2008 de médecine lui est attribué pour son œuvre de pionnier qui a déjà permis la mise au point d'un médicament contre la goutte et de thérapies anticancéreuses, dont certaines en cours d'essais cliniques.



Fabio Martinon est le lauréat du Prix de la Recherche Pfizer pour sa thèse réalisée à l'UNIL sous la direction du prof. Tschopp. Celle-ci a permis d'identifier le phénomène chimique de l'apparition de la goutte. Fabio Martinon poursuit aujourd'hui ses recherches à la Harvard Medical School.



Pierre Moor, professeur de droit, a reçu le titre de Docteur honoris causa de l'Université de Bâle. La laudatio souligne notamment son apport dans le domaine du droit administratif général suisse et sa contribution au développement et à la mise en œuvre du droit de l'aménagement du territoire.



Jacques Besson dirige le nouveau Service de psychiatrie communautaire et prononcera sa leçon inaugurale jeudi 21 février au CHUV, (aud. César-Roux, 17h15). Ancien vice-recteur de l'UNIL, le prof. Jacques Besson est un spécialiste de l'addiction avec notamment à son actif la création du Centre Saint Martin en 1996, de l'Unité cantonale de sevrage la Calypso en 1998 et du Centre du jeu excessif en 2001.



Vincent Martenet, spécialisé en droit constitutionnel et de la concurrence, est nommé vice-président de la Commission de la concurrence par le Conseil fédéral.



Walter Wahli, ancien vice-recteur de l'UNIL et fondateur du Centre intégratif de génomique (CIG), est nommé membre du Conseil Suisse de la science et de la technologie (CEST), l'organe consultatif du Conseil fédéral en matière de politique de la science.

DES RÈGLES POUR UN MONDE EN MUTATION

Attentif à l'évolution de nos sociétés, le professeur Alain Papaux bénéficie d'un nouvel ancrage à la Faculté de droit et des sciences criminelles pour le réseau «Philosophie et Droit de l'environnement et du vivant», qu'il a créé à partir d'un projet Anthropos.



Félix Imhof © UNIL

Le professeur Alain Papaux a créé un réseau interfacultaire pour observer la société sous l'angle des nouvelles technologies et des nouveaux risques.

Ce n'est pas à proprement parler un institut mais plutôt un réseau de professeurs, de l'UNIL notamment, rassemblés par Alain Papaux pour porter un regard de juriste, de philosophe et de spécialiste de l'environnement et du vivant sur nos sociétés en mutation.

Née d'un projet interdisciplinaire Anthropos initié voici deux ans par Pierre Moor et Alain Papaux, cette cellule a trouvé son ancrage «naturel» à la Faculté de droit et des sciences criminelles. Pierre Moor est un spécialiste renommé du droit administratif, du droit de l'aménagement du territoire et de la théorie du droit. Aujourd'hui professeur honoraire de l'UNIL, il laisse la direction des opérations à son confrère, spécialiste de la philosophie juridique et des rapports entre sciences et droit. Outre son animateur Alain Papaux – qui donne également des cours dans le cadre de la filière environnement de la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE) – la nouvelle cellule comprend six autres professeurs au sein d'un comité scientifique transfacultaire. Il s'agit de Lazare Benaroyo, médecin et éthicien rattaché à la Faculté de biologie et de médecine, de Dominique Bourg, philosophe et spécialiste de l'environnement à la FGSE, du mathématicien et épistémologue Henri Volken à la Faculté des sciences

sociales et politiques, ainsi que d'Anne-Christine Favre, spécialiste du droit de l'environnement à la Faculté de droit, à la FGSE et à l'EPFL, de Vincent Martenet, professeur de droit constitutionnel et vice-président de la Commission de la concurrence (COMCO), et enfin de Philippe Meier, spécialiste suisse de la protection des données et du vivant.

Mais sur quels sujets cette cellule interdisciplinaire Phidrev – pour «Philosophie et Droit de l'environnement et du vivant» – va-t-elle se pencher afin de pouvoir délivrer le cas échéant conseils et recommandations à la Confédération, aux cantons, aux associations environnementales, à la société civile?

«C'est très vaste, estime Alain Papaux, dans la mesure où toutes les problématiques technologiques, biologiques, éthiques liées à l'environnement et au vivant nous intéressent. Nous venons de participer à un cycle sur les catastrophes et nous avons organisé une journée de réflexion sur la biosphère, l'environnement et les droits fondamentaux. Il s'agit d'impliquer les professeurs et les étudiants intéressés par ces questions touchant à l'avenir de nos sociétés: les nanotechnologies, les risques technologiques, les OGM, la sécurité alimentaire, les nouveaux virus, l'aménagement du territoire, le réchauffement climati-

que, les migrations de demain sans doute liées à la désertification et autres catastrophes...»

Le souhaitable et le faisable

En quoi la présence de juristes est-elle nécessaire dans ce contexte? «Le droit ne s'intéresse qu'à des solutions réalistes, praticables ici et maintenant. Le juriste rapporte toujours le souhaitable au "faisable", obligeant ses interlocuteurs au pragmatisme, entendu jusque dans son sens philosophique», répond Alain Papaux.

A l'UNIL, la cellule Phidrev collabore notamment avec l'Interface sciences-société dans la plateforme Nanopublic, qui rassemble quatre facultés (SSP, FGSE, FBM et Droit) afin de promouvoir la réflexion et la recherche interdisciplinaires sur les nanotechnologies, en collaboration avec l'EPFL. Alain Papaux prolonge son réseau jusqu'en Belgique, où il donne un cours de master à l'Académie européenne de théorie du droit, dirigée par deux universités wallonne et flamande. Dans le débat social sur les sciences, les technologies et l'environnement, l'UNIL se profile ainsi au cœur d'un réseau qui constitue une éclatante réussite du projet Anthropos.

Nadine Richon

JACQUES ATTALI CONTRE UN «PRINCIPE RÉVOLUTIONNAIRE»

Pour «libérer la croissance» française, l'ancien conseiller de François Mitterrand s'est mis au service de l'actuel président. Dans un rapport livré à Nicolas Sarkozy, Jacques Attali s'est notamment prononcé pour la suppression du principe de précaution, proposition aussitôt refusée par le chef de l'Etat. Evoquer l'abandon de ce principe inscrit dans la Constitution, au motif qu'il bride l'action, «repose à mon sens sur une incompréhension», a estimé le président.

«Sur ce plan, affirme le professeur Alain Papaux, je suis tout à fait d'accord avec Nicolas Sarkozy. Jacques Chirac a fait inscrire le principe de précaution au plus haut niveau législatif d'un pays occidental. Revenir en arrière me semble invraisemblable et c'est une méconnaissance étonnante de la part d'un intellectuel comme Jacques Attali. En effet, ce principe ne veut pas bloquer la recherche et le développement. Au contraire, puisqu'il invite à développer nos connaissances scientifiques dans les domaines concernés. On suspend ainsi la production industrielle, par exemple en matière de nanotechnologie, tant que l'on n'en mesure pas davantage les conséquences pour la santé ou l'environnement. Les chercheurs sont donc encouragés à progresser dans la connaissance des nouvelles technologies...»

Urgences au pluriel

Ce principe existe-t-il en Suisse? Selon Alain Papaux, notre Constitution ne reconnaît explicitement que le principe du développement durable. «Certains pensent que l'on peut dériver le principe de précaution du développement dura-



Quand Jacques Attali s'attaque au principe de précaution, le professeur Alain Papaux ne peut pas le suivre.

ble car il semble difficile d'avoir un développement durable sans un tel principe. Effectivement, le droit ne se situe pas exclusivement dans les textes, il est aussi dans la pratique des gens et les non-dits des jugements. La logique de précaution est opérante dans les choix politiques en Suisse et l'on peut penser que le droit suivra. Mais je préfère un droit qui anticipe. Le principe de précaution est révolutionnaire car il s'agit d'une responsabilité juridique tournée vers l'avenir. On n'est plus seulement responsable de quelque chose qui s'est déjà produit, on peut l'être aussi d'un

dommage potentiel, ce qui me semble vital aujourd'hui. Il y a urgence dans tous les domaines, alimentaire, sanitaire, environnemental. Nous sommes en train de creuser notre propre tombe et le principe de précaution peut obliger les entreprises à financer davantage la recherche fondamentale. Une entente entre scientifiques indépendants et argent privé est souhaitable...»

Propos recueillis par N.R.

CHINE, CHANTIER DU MONDE



Félix Imhof © UNIL

Membre de la cellule «Philosophie et Droit de l'environnement et du vivant» de l'UNIL, le **professeur Dominique Bourg** a vu le documentaire canadien *Paysages manufacturés*, à découvrir en ce moment dans certains cinémas.

Ce film de Jennifer Baichwal suit le photographe Edward Burtynsky en Chine, où il tente de capturer d'une façon esthétique et hypnotique les deux dimensions paradoxales caractérisant ce pays: d'une part, le gigantisme des usines et des chantiers qui bouleversent les paysages et les habitants et, d'autre part, l'infiniment petit des éléments encastrés par des mains laborieuses fabriquant les millions d'objets «made in China». Le film opère aussi un détour par le Bangladesh, où de très jeunes hommes ruinent leur santé dans les entrailles de grands navires à l'abandon, qu'ils décortiquent pièce par pièce pour récupérer des métaux.

Spécialiste de l'environnement, Dominique Bourg estime que ce film «veut montrer l'envers du décor d'un monde globalisé qui détruit les paysages par l'extraction des ressources, l'accumulation des déchets et l'emprise au sol d'installations industrielles gigantesques...»

L'envers du décor

La Chine traite par exemple nos déchets informatiques. Le film montre des enfants jouant dans ces amas. «C'est frappant de voir ces gens décortiquer des cartes mères, c'est un recyclage rudimentaire, avec des gestes d'autrefois. Avant ils étaient très pauvres dans les campagnes. Il ne faut pas enjoliver le passé, mais on voit dans ce film une coupe en règle de l'espace, du vivant et même des esprits. C'est l'aplatissement des univers mentaux, les ouvriers sont alignés sur des surfaces énormes, tous habillés en rose, ou alors en jaune, c'est un univers effrayant», poursuit Dominique Bourg.

Il vient de relire le fameux rapport demandé par le Club de Rome au Massachusetts Institute of Technology et publié en 1972 sous le titre *Limits to Growth* (*Halte à la croissance?*



Le gigantisme chinois exposé dans le film *Paysages manufacturés*, en ce moment sur certains écrans.

Fayard). «Ce livre annonçait déjà qu'il ne se passerait pas cent ans avant un effondrement mondial généralisé. Or le pic pétrolier arrive, la production de céréales plafonne, les ressources marines s'épuisent, les métaux rares le sont de plus en plus, on commence à heurter tous azimuts les parois de la biosphère...»

Propos recueillis par N.R.

LA SUISSE AU PEIGNE FIN

L'UNIL donne naissance à la Fondation FORs. Créée en janvier 2008, cette structure d'envergure nationale veut favoriser la recherche en sciences sociales et examiner la Suisse sous toutes les coutures.

On connaît encore mal l'humour zurichois sous nos latitudes et pourtant il existe. Pour s'en convaincre, il faut rencontrer le sociologue alémanique Peter Farago, directeur de la nouvelle Fondation pour la recherche sociale (FORs) établie depuis début janvier à l'Université de Lausanne. Le sourire est bien là sous les apparences de la plus grande rigueur scientifique. Peter Farago est un maître de la recherche empirique en sciences sociales. A Zurich, il dirigeait une entreprise qui pouvait fournir aux administrations de précieuses informations quantitatives et qualitatives dans des secteurs très variés. Durant huit ans il a aussi dirigé le fameux programme de recherche «Demain la Suisse», soutenu par Ruth Dreifuss et doté de 45 millions de francs par le Fonds national. Il s'agissait, déjà, de rassembler des forces disparates dans le domaine des sciences sociales et de permettre aux chercheurs suisses isolés au cœur de l'Europe de s'inscrire dans les réseaux internationaux en récoltant des données pour la Suisse dans le cadre de grandes enquêtes comparatives.

L'un des projets issus de ce programme a donné naissance au Panel suisse des ménages, qui étudie les conditions de vie des Helvètes sur le long terme et qui est désormais intégré à la fondation FORs. S'apprêtant à publier une brochure détaillant les élections fédérales de 2007, les chercheurs de Swiss Electoral Studies (Selects) ont également rejoint FORs. Cette publication dirigée par Georg Lutz sera la première production de la nouvelle fondation basée à l'UNIL. Troisième entité à venir se fondre dans la structure dirigée par Peter Farago, Sidos perd son nom mais gagne avec FORs une plus grande visibilité et une meilleure efficacité dans le domaine de la récolte et de la production des données. Ces données numérisées fournissent des informations très riches et diversifiées puisqu'elles proviennent de tous les chercheurs du pays engagés sur le vaste terrain des sciences sociales.

Ancrage à l'UNIL

Un scientifique suisse ou un observateur étranger voulant par exemple étudier l'évolution d'un phénomène social sur ces vingt dernières années peut ainsi remonter jusqu'à la première enquête réalisée sur ce sujet en Suisse. Toutes ces données sont rassemblées depuis 1992 et archivées par Sidos, qu'il convient désormais d'appeler FORs. Attaché à l'Institut des trajectoires biographiques, le professeur de l'UNIL Dominique Joye dirigeait Sidos et



Une bonne partie de l'équipe FORs autour de son directeur Peter Farago (assis au centre).

assure aujourd'hui la liaison entre FORs et la Faculté des sciences sociales et politiques. Il faisait partie avec Peter Farago du groupe de travail chargé d'arrimer le navire FORs à une grande institution universitaire suisse. Sur décision du secrétaire d'Etat à la Recherche Charles Kleiber, l'Université de Lausanne, en compétition avec celle de Zurich, a été choisie en avril 2007 comme base pour cette nouvelle structure d'envergure nationale.

Il s'agit notamment de pérenniser les acquis du programme «Demain la Suisse» et d'offrir à tous les chercheurs intéressés par ce pays «des prestations énormes dans le domaine de la recherche empirique en sciences sociales», souligne Peter Farago. Mais comment un programme limité dans le temps comme «Demain la Suisse», qui prit fin en 2003, peut-il aboutir à une si belle construction institutionnelle? Les acteurs de cette aventure sont nombreux, à commencer par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) qui fit beaucoup pour renforcer et regrouper les infrastructures de recherche. A travers son Secrétariat d'Etat à la recherche, la Confédération est un autre acteur majeur. Le SER et le Fonds national financent la nouvelle fondation à hauteur de 4,5 millions. Vingt personnes travaillent au sein de FORs, qui engagera encore une dizaine de spécialistes de la récolte des données et de la recherche en sciences sociales.

Excellence internationale

FORs vise l'excellence sur le plan international et le bon dosage entre Romands, Aléma-

niques et étrangers. Pour Peter Farago, les employés suisses devraient au moins pouvoir se comprendre tout en s'exprimant dans leur propre langue. Idéalement, chacun devrait connaître les trois langues de FORs, à savoir le français, l'allemand et l'anglais. Dans l'immédiat, le directeur annonce une conférence de presse et l'ouverture du site fors.unil.ch pour le 21 février 2008. L'engagement d'un senior manager possédant la double expérience de chercheur en sciences sociales et de spécialiste de l'archivage des données est en cours. FORs se profile également dans la formation continue sur le plan méthodologique, à travers notamment une université d'été à Lugano destinée aux doctorants. L'ancrage universitaire de la fondation devrait permettre d'attirer des chercheurs de haut niveau aspirant à une carrière académique. La contribution financière de l'UNIL se monte à 1,7 million par année (voir encadré).

Le conseil de fondation est présidé par le recteur Dominique Arlettaz. Le doyen de la Faculté des SSP Bernard Voutat et le professeur Dominique Joye font partie du conseil, tout comme un représentant de l'Université de Fribourg, une représentante de l'Université de Zurich, un représentant des HES, un représentant de l'ASSH et un représentant de l'Office fédéral de la statistique. A ces huit membres il faut ajouter deux représentantes du FNS et du SER, qui n'ont pas le droit de vote, ainsi que le directeur Peter Farago.

DES SYNERGIES DANS LES SCIENCES SOCIALES

Entre autres contributions, l'UNIL met à disposition de la FORS des locaux complètement équipés, pour l'heure situés dans le quartier de Vidy. Divers services de l'université vont également fournir des prestations à la nouvelle fondation: Ressources humaines, Centre informatique, Unibat ou Unicom... Enfin, des collaborations en matière de recherche seront menées. La Faculté des SSP mettra en place un laboratoire afin de coordonner ces interactions. Quatre maîtres assistants et maîtres d'enseignement et de recherche seront engagés cette année pour développer ces projets de recherche conjoints. Il est également prévu que des professeurs soient temporairement déchargés d'une partie de leur enseignement, afin de participer aux collaborations avec la FORS. La Faculté aura également la possibilité de recruter des chercheurs étrangers et des doctorants au service de ce projet. En retour, la Fondation FORS apportera son excellence en matière méthodologique. Ce programme de recherche associé à FORS au sein de la Faculté pourrait à terme s'étendre à d'autres universités en Suisse, annonce le professeur Dominique Joye. On songe bien sûr à Pavie, institut qui réunit déjà des sociologues de l'UNIL et de l'UNIGE autour de l'étude des parcours de vie. Mais ce formidable outil d'observation de la Suisse que représente désormais FORS pourrait devenir attractif pour bien d'autres instituts et facultés.

N. R.



Le recteur Dominique Arlettaz (gauche) veut offrir les meilleures conditions aux sciences sociales, avec l'implantation de la fondation FORS, qu'il vient d'inaugurer aux côtés de Dominique Joye (au milieu) et de Peter Farago.

Félix Imhof © UNIL

publicité

VIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'UNIL
AU JOUR LE JOUR

> www.unil.ch/actu



>>> formation >>> recherche >>> culture >>> vie sur le campus >>>

>>> mémento >>> colloques >>> conférences >>> etc.

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT? Informez la communauté UNIL en saisissant vos événements sur <http://my.unil.ch> -> login -> soumettre un mémento.

En bref

L'UNIL reçoit 3 millions

L'UE vient d'attribuer un soutien de 17 millions de francs suisses à une étude sur les bases génétiques de l'hypertension. Le projet Hypergenes réunit 10 pays. Seul partenaire suisse, le Département de génétique médicale de l'UNIL touchera plus de 3 millions. Il s'agit de développer des traitements plus efficaces, voire «personnalisés».

Première rectrice romande

Enfin une femme à la tête d'une université romande, s'exclame l'édition du journal *Le Temps*. De nationalité belge, Martine Rahier prendra ses fonctions le 1^{er} août 2008 à la tête de l'Université de Neuchâtel, où elle enseigne l'écologie animale et l'entomologie. Depuis 2001, elle dirige «Survie des plantes», pôle national de recherche étudiant les interactions entre les plantes et leur environnement.

Accords avec le Collège de France

L'UNIL et l'EPFL ont signé une convention avec le Collège de France le 14 février. Le même jour, Pierre Magistretti, chef du Centre de neurosciences psychiatriques de l'UNIL, prononçait sa leçon inaugurale à l'occasion de son élection comme professeur au Collège de France pour la période 2007-2008. La convention devrait intensifier les échanges entre la place scientifique lausannoise et la prestigieuse institution parisienne. (Voir aussi l'interview de Thomas Römer en page 15.)

COURRIER DES LECTEURS

Dans l'article intitulé «les succès dépendront de la volonté de collaborer», Monsieur le Recteur Dominique Arlettaz souligne que «l'autonomie et la liberté académique sont deux principes fondamentaux» pour l'université. Comment ne pas souscrire à pareille affirmation? Néanmoins, peut-être n'est-il pas inutile de préciser que «l'autonomie» est un concept qui désigne plusieurs choses à la fois. S'il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en cause l'autonomie scientifique, comprise comme la condition de l'indépendance de la recherche, l'autonomie désigne également le processus de désengagement progressif des pouvoirs publics en matière de financement des hautes écoles. Clairement, il s'agit de contraindre les institutions en question à aller chercher ailleurs les financements que l'Etat est de moins en moins en mesure de leur accorder, politique des caisses vides oblige. L'université est donc amenée à aller chercher des fonds là où ils se trouvent: auprès des entreprises, qui bien entendu escomptent un certain «retour sur investissement». A titre d'exemple, en 2005, une grande entreprise pharmaceutique finançait la première chaire privée de l'UNIL. Le processus est particulièrement pénalisant pour les sciences humaines, déjà parents pauvres des facultés: perçues comme moins directement «rentables», elles n'attirent pas ou peu les financements privés et subiront (subissent!) de plein fouet le désengagement public. Cela se constate aujourd'hui, et se constatera plus encore demain: manque de locaux et encadrement insuffisant sont à craindre. Il faut prendre garde aux mots: derrière l'autonomie, c'est aussi la mise en cause de l'université de service public qui se dessine.

Julien Sansonnens
étudiant en sciences sociales, UNIL

publicité

Thank God it's Monday!

Ready for a career at Dell? Then prepare to bring your biggest ideas to the table. We stay a step ahead of the competition by realizing that inspiration can strike at any time – and by knowing what to do when it does.

Careers at Dell. Consider the Possibilities.

www.dell.ch/careers

Nicolas Wettstein,
with Dell since 2006.



Insolite

LES RECORDS DISCRETS D'UN FICUS HORS NORME

Dans une cage d'escaliers du Bugnon 27, un ficus monumental s'élève à près de huit mètres. Mais les employés l'ignorent, car ils prennent l'ascenseur...



Sramataks © UNIL

«Il me semble bien qu'il y a dans la cage d'escalier une plante qui monte assez haut... C'est un ficus?» s'étonne une employée du Département de pharmacologie et de toxicologie. Au Centre de microscopie électronique, personne n'a jamais rien remarqué... Le ficus benjamina du Bugnon 27 n'a pas la notoriété qu'il mérite. Pourtant, l'arbre de huit mètres en impose plus que ses homologues faméliques qui trônent habituellement dans les bureaux.

Il y a sept ans, Yves-Henri Benoit est engagé aux aménagements extérieurs de l'UNIL. Cet amoureux des plantes prend sous son aile un figuier pleureur solitaire, haut d'à peine deux mètres, isolé dans une cage d'escalier toute de froideur et de béton. «Avant mon arrivée, on le taillait pour qu'il n'aille pas trop haut. Or, dans la nature, ce genre de ficus atteint souvent plus de cinq mètres. J'ai décidé de le laisser monter, pour occuper un peu ces couloirs aseptisés.»

L'endroit est idéal. Forte luminosité, hygrométrie moyenne et absence de courant d'air. Arrosé tous les 10 à 15 jours, nourri d'engrais liquides de mars à août, le ficus ne tarde pas à gagner les hauteurs grâce aux soins experts d'Yves-Henri Benoit. Depuis, la plante verte s'est muée en arbre. Trop fin, le tronc ne parvient plus à soutenir l'imposante frondaison. Des filins de nylon accrochés à la rambarde tiennent lieu de tuteur.

«La cage laisse encore 5 ou 6 mètres de libre en hauteur, je suis curieux de voir jusqu'où il pourrait monter...» Récemment nommé responsable Unibat des aménagements extérieurs, Yves-Henri Benoit a confié son protégé à son successeur Lionel Bent. Quant aux employés du Bugnon 27, ils continueront sans doute d'employer l'ascenseur plutôt que les escaliers. Mais certains se sont promis d'aller rendre visite à ce géant des plantes d'appartement.

Lionel Pousaz

mémento

d'uniscope
l'université de lausanne au jour le jour



Regards croisés sur la culture à l'université

Vingt personnalités viennent à Dorigny exposer leur expérience et mettre en commun leurs idées à l'occasion d'une journée de réflexion.

Comment aborder un thème aussi vaste que celui de la culture à l'université? En donnant la parole à une multitude de personnes concernées, pardi! Issus de l'enseignement, de la politique, des médias ou des arts, ce sont une vingtaine d'intervenants qui se succéderont durant toute une journée. Parmi eux, Danielle Chaperon, vice-rectrice, Michel Zendali, journaliste, l'artiste Catherine Bolle ou encore Brigitte Waridel, responsable du service culture au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Chacun aura quelques minutes pour aborder le sujet sous l'angle de son choix.

Culture et université impliquent également des liens entre cité et université. Comment favoriser les liens entre la ville – ses théâtres, ses musées, ses galeries ou encore son opéra – et Dorigny?

La Grange fait figure d'exemple. Totem de la culture au sein de l'université, elle permet aux étudiants de faire des expériences artistiques et de tisser des liens entre culture et formation universitaire. Une position atypique pour un théâtre, qui permet également d'attirer sur le campus un public citoyen.

Organisé par les affaires culturelles de l'UNIL et l'Interface sciences-société, ce forum est une occasion unique pour ces personnalités de l'UNIL, de l'EPFL ainsi que d'autres universités de Suisse ou de France de se rencontrer et d'échanger sur ce thème.

Alexandre Haederli

Prochaine parution
du mémento
le 17 mars 2008

Forum «Culture et université», ouvert au public
Mardi 18 mars de 10h à 18h sur le site universitaire
Plus d'infos au 021 692 21 12 ou sur www.grangedorigny.ch

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

ART ET LITTÉRATURE

MERCREDI 27 FÉVRIER

LETTRES
_17H00

Gloire, mort et mémoire dans l'Antiquité, conférences inaugurales de l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité.
_17H15 **Les Celtes et la mort**, prof. Thierry Luginbühl. _17H45 **Mourir à Naxos - La nécropole «Plithos» au début de l'Age du fer**, prof. Karl Reber. _18H15 **Pergame-Rome-Alexandrie: la mort pour signe dynastique**, prof. Michel Fuchs. _18H45 **L'éternité des femmes actives**, prof. Anne Bielman.
[Anthropole, 2064](#)
Rens: david.bouvier@unil.ch

BIOLOGIE

LUNDI 18 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Unwinding the biological clock with systems biology, conférence, Dr Andrew Millar, Université d'Edimburgh, Angleterre.
[Génopode, auditoire B](#)

LUNDI 25 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Neurobiological mechanisms involved in the interactions between stress and memory formation, conférence, Dr Carmen Sandi, EPFL.
[Génopode, auditoire B](#)

LUNDI 10 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Genetics of behavioural domains across the neuropsychiatric spectrum: of mice and men, séminaire, Martien Kas, R. Magnus, Utrecht, Pays-Bas.
DBCM, Bugnon 9, petit auditoire
Rens: ron.stoop@unil.ch

LUNDI 10 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Travels through exotic genomes: from platypus to us? conférence, Dr Chris Ponting, DPAG, Oxford, Angleterre.
[Génopode, auditoire B](#)

MERCREDI 12 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_12H15

Integrating the immune defences into the framework of division of labor in social insects, séminaire.
[Biophore, auditorium](#)
Rens: tél. 021 692 41 78
michel.chapuisat@unil.ch

DROIT

JEUDI 21 FÉVRIER

ISDC
_17H20

Enjeux et risques de l'introduction de la biométrie dans les passeports, conférence, Marcela Espinoza, doctorante, IPSC, UNIL, Dr Jonas Richiardi, chercheur postdoctoral du groupe «Traitement de la parole et biométrie», EPFL, Dr Elodie Arnaud, juriste responsable de la communication ISDC, UNIL.
[Institut suisse de droit comparé, 1^{er} étage](#)
Rens: tél. 021 692 49 11
[www.isdc.ch](#)

VENDREDI 22 FÉVRIER

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_17H45

Tra gratuità e onerosità: la donazione gravata da un onere. Studio di diritto romano e di diritto svizzero, soutenance de thèse, Davide Cerutti. Experts de la faculté: prof. Denis Tappy, président, prof. Hans-Jörg Peter, directeur, prof. Jean-Philippe Dunand, UNIL et UNINE, experts de l'Etat: prof. Alfons Bürge, Université de Munich, Monsieur Luca Marazzi, juge fédéral.
[Internef, salle 122](#)

LUNDI 3 MARS

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_9H00

International Career Day 2008.
[Internef](#)

MERCREDI 5 MARS

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
_12H15

LLM en Suisse et à l'étranger, présentation des études postgrades pouvant intéresser les juristes par les professeurs A. R. Ziegler et P. Gillieron, séance d'information.
[Internef, 121](#)
Rens: llm@unil.ch

ECONOMIE

JEUDI 6 MARS

HEC
_12H00

DEEP - séminaire avancé d'économie, conférence, Jordi Galí, Université Pompeu Fabra, Barcelona.
[Internef, 231](#)

MARDI 4 MARS

TANDEM

Une séance d'information et de formation des tandems aura lieu le mardi 4 mars à 18h00 à l'Anthropole, 1031.
Rens: tél. 021 692 30 94; [www.unil.ch/tandem](#)

ENVIRONNEMENT

LUNDI 18 FÉVRIER

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_17H15

Enjeux énergétiques dans le domaine bâti, séminaire interfacultaire en environnement, Pierre Chuard, directeur, Sorane SA.
[Anthropole, 2106](#)
Rens: sabine.stauble@unil.ch

LUNDI 25 FÉVRIER

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_13H15

GeoEnv 08. Adaption de la société aux événements extrêmes.
_13H20 **Accueil**
_13H40 **Introduction**, Ingrid Fumasoni, centre de formation WWF.
_14H00 **Présentations des professionnels de l'environnement**
Marc Münster, Sanu, Pietro Godenzi, EcoServices, Viviane Keller, Unité du Développement Durable VD, Pascal Peduzzi, GRID/UNEP, Alain Stuber, Hintermann et Weber, Félix Schmidt, CSD, Ingénieur Conseils SA.
_13H20 **Questions et discussion.**
_16H30 **Présentation de posters** par les étudiants et apéritif.
_18H00 **Café scientifique**, modérateur: Alain Kaufmann, directeur de l'Interface sciences-société, UNIL, intervenants: Philippe Roch, ancien directeur de l'OFEV, consultant, Bernard Loup, géologue, Service des constructions et de l'aménagement, Fribourg, Martine Rebetez, climatologue, WSL-EPFL, Fabienne Despot, politicienne, ingénieure chimiste EPFL, SEDE SA.

Amphipôle, café Anthropos
Rens: augustin.fragniere@unil.ch

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_17H15

L'analyse du cycle de vie appliquée au domaine bâti, séminaire interfacultaire en environnement, Dr Yves Loerincik, EcoIntesys, Life Cycle Systems sarl.
[Anthropole, 2106](#)
Rens: sabine.stauble@unil.ch

LUNDI 10 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
_17H15

Bâtiments administratifs et éco-construction, séminaire interfacultaire en environnement, Conrad Lutz, architecte, Fribourg.
[Anthropole, 2106](#)

HISTOIRE

LUNDI 18 FÉVRIER

LETTRES _17H15

La librairie parisienne et la publication des sciences au XVIII^e siècle, conférence, Sabine Juratic, IHMC, Paris.
[Anthropole, 5033](#)
Rens: miriam.nicoli@unil.ch

RELIGION

LUNDI 18 FÉVRIER

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS
_18H15

Fêtes et croyances relatives à l'au-delà. L'au-delà en Egypte, en Grèce et à Rome, Youri Volokhine, Francesca Prescendi.
[Genève, UniMail, MS130](#)
Rens: tél. 022 379 78 33
[info@formcont.unige.ch](#)

LUNDI 25 FÉVRIER

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS
_18H15

Fêtes et croyances relatives à l'au-delà. L'au-delà en Mésopotamie et dans le monde biblique, Anne-Caroline Rendu, assistante doctorante, prof. Jean-Daniel Macchi, Bible hébraïque.
[Genève, UniMail, MS130](#)
Rens: tél. 022 379 78 33
[info@formcont.unige.ch](#)

LUNDI 3 MARS

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS
_18H15

Fêtes et croyances relatives à l'au-delà. Rites funéraires en Grèce et à Rome, prof. David Bouvier, langue et littérature grecques, Francesca Prescendi.
[Genève, UniMail, MS130](#)
Rens: tél. 022 379 78 33
[info@formcont.unige.ch](#)

LUNDI 10 MARS

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS
_18H15

Fêtes et croyances relatives à l'au-delà. Déméter, Perséphone, Isis et Osiris, prof. Philippe Borgeaud, histoire des religions, Youri Volokhine.
[Genève, UniMail, MS130](#)
Rens: tél. 022 379 78 33
[info@formcont.unige.ch](#)

SANTÉ

JEUDI 21 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE PMU, CHUV, RÉSEAU DE SANTÉ FARMED
_14H00

Bien traiter - mal traiter: éducation et culture, colloque dans le cadre de la formation continue «Santé et migration 07-08».
[Hôpital de l'enfance, auditoire](#)
Rens: tél. 021 314 61 00
[madeline.volet@hospvd.ch](#)

JEUDI 21 FÉVRIER

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H15

Addiction et communauté, leçon inaugurale, prof. Jacques Besson, UNIL, chef du Service de psychiatrie communautaire du CHUV.
[CHUV, auditoire César-Roux](#)

MARDI 26 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H00

Hernies inguinales et crurales, 3^e cycle, Dr Henri Vuilleumier, chirurgie viscérale.
[CHUV, auditoire A. Tissot](#)
Rens: tél. 021 314 23 54
[maurice.matter@chuv.ch](#)

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_18H30

L'effet Viagra, 10 ans après, conférence, prof. Patrice Jichlinski, Service d'urologie, CHUV, et prof. Jacques Besson, Service de psychiatrie communautaire.

En s'appuyant sur des clichés offerts par les médias, cette conférence passera en revue l'impact d'un médicament de ce type auprès du grand public, abordera le contexte clinique et sociologique des troubles de la fonction érectile, tout en interpellant les aspects multiples de la sexualité et du plaisir qui composent notre environnement.
[CHUV, auditoire César-Roux](#)

MERCREDI 27 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_15H00

Le signalement en matière de maltraitance, colloque, prof. Jean-Yves Hayez, Université de Louvain, Belgique.
[Amphipôle, auditoire A](#)
Rens: tél. 021 692 32 60
[karine.koch@unil.ch](#)

AUMONERIE DES HAUTES ÉCOLES

Les aumôniers proposent diverses activités à différentes dates.
Rens: [www.unil.ch/aum](#)

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

AGENDA CULTUREL

JEUDI 28 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_11H00

La visfatine, un nouveau régulateur de l'inflammation: implications dans l'arthrite rhumatoïde, conférence, Dr Nathalie Busso, CHUV. Hôpital orthopédique, auditoire Placide Nicod
Rens: tél. 021 314 14 50 secretariat.So@chuv.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H00

Cornée médicale et chirurgicale, jeudis Jules Gonin, Dr F. Majo. Hôpital ophtalmique Jules Gonin, auditoire
Rens: tél. 021 626 85 82 celine.marti@ophtal.vd.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_14H15

Politique de santé mentale et structure de soins: une vision internationale, conférence CEPUSPP, Dr Benedetto Saraceno, OMS. Hôpital de Cery, salle Ch. Müller
Rens: tél. 021 314 28 41 silvana.lippuner@chuv.ch

VENDREDI 14 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_9H00

Mind the brain! Neurosciences et clinique: perspectives de sciences humaines». Dans le cadre de la «Semaine du cerveau» 2008, l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique (CHUV et FBM-UNIL) organise une journée d'études. Une quinzaine d'intervenants participeront à ce colloque; à chaque exposé d'un spécialiste reconnu d'une des sciences du psychisme et/ou du cerveau provenant de la philosophie, de l'anthropologie, de l'histoire ou des sciences sociales. CHUV, Bugnon 25, auditoire Spengler
Rens: hist.med@chuv.ch programme complet: www.chuv.ch/iuhmsp/iuh_home/iuh_activites/iuh_act_colloques.htm

SOCIÉTÉ

MARDI 19 FÉVRIER

DIALOGUNIL (EN COLLABORATION AVEC HELP-EPFL ET LE GROUPE IMPACT DE L'ETAT DE VAUD)
_12H15

Dépasser le rapport de force pour conduire le changement?

MERCREDI 20 FÉVRIER

ECOLE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE 17H00

Cours d'appoint en français langue étrangère: séance d'information pour les nouveaux étudiants
Rens: tél. 021 692 30 80; francine.medana@unil.ch; Anthropole,2097

Par Françoise Kourilsky, Dr en psychologie, formatrice et consultante, Paris.

Amphipôle, Anthropos Café
Rens: dialog@unil.ch

PRIX VEILLON
_18H30

L'égyptologue Jan Assmann récompensé, cérémonie de remise du Prix européen de l'essai Charles Veillon. Amphimax, auditoire 351
Voir article en page 18

MERCREDI 20 FÉVRIER

PRIX VEILLON/CAFÉ SCIENTIFIQUE
_12H15

Violence et monothéisme, conférence ouverte au public et notamment aux gymnasiens vaudois et aux étudiants UNIL avec la participation de Jan Assmann, lauréat du Prix européen Charles Veillon et animé par Thomas Römer, professeur à l'UNIL et au Collège de France. Amphipôle, Anthropos Café

JEUDI 21 FÉVRIER

DÉTERMINISMES ET LIBERTÉ
_17H00

L'esprit des autres/Other's Mind. Comment un esprit peut-il comprendre un autre esprit? Amphipôle, Anthropos Café

VENDREDI 22 FÉVRIER

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
_10H00

Utilité et désirabilité sociale: proposition d'un modèle intégrant rapports sociaux d'évaluation et jugements exprimés, séminaire, Fabien Desponds, Institut de psychologie, UNIL. Anthropole, 4021
Rens: tél. 021 692 32 48 fabrizio.butera@unil.ch

LUNDI 25 FÉVRIER

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
_12H15

Bricolage de la citoyenneté, côté terrain, ateliers d'intercultures, Jacques Depallens, Municipalité de Renens. Anthropole, 3077
Rens: tél. 021 692 31 30 severino.ngoeha@unil.ch

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
_16H00

Relations intergroupes, attribution à la discrimination et perception d'hostilité chez autrui, soutenance de thèse, Ingrid Gilles. Internef, 275

VENDREDI 7 MARS

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
_10H00

Persuasion through numbers: majority and minority influence, message processing and attitude change, séminaire, Robin Martin, Aston Business School. Anthropole, 4021
Rens: tél. 021 692 32 48 fabrizio.butera@unil.ch

JEUDI 13 MARS

DÉTERMINISMES ET LIBERTÉ
_17H00

Empathie miroir et empathie reconstructive, conférence dans le cadre de la nouvelle série de conférences «L'esprit des autres, comment un esprit peut comprendre un autre esprit?» Frédérique de Vignemont, UNIL, et Julien Deonna, Uni Genève. Anthropos Café, Amphipôle
Rens: www.unil.ch/determinismes

VENDREDI 14 MARS

LETTRES
_9H00

Traductions scientifiques et transferts culturels 1, colloque. _9H00 Ouverture du colloque, Dr Jérôme Meizoz, UNIL. _9H10 Traduire la langue ou traduire le discours: à propos de *Marxisme et philosophie du langage* de Voloshinov, conférence d'introduction, prof. Patrick Sériot, Section des langues slaves, UNIL. _10H15 La traduction: un faux espoir pour la compréhension interculturelle en philosophie? conférence, Tatiana Zarubina, UNIL. _11H15 Les spécificités culturelles et conceptuelles de la traduction des sémioticiens religieux russes (Losev, Bulgakov) en français, conférence, Ekaterina Alexeeva, UNIL. _12H00 Pour traduire les désignations des parties du discours: le cas des premières grammaires slaves, conférence, Ekaterina Velmezova, UNIL. _14H15 L'invention d'un courant littéraire grâce à la traduction: le cas des formalistes russes dans «*Théorie de la littérature*», conférence, prof. Frédérique Matonti, sciences politiques, Université Paris I. _15H15 La traduction du texte scientifique et les enjeux de la recontextualisation, conférence, Inna Ageeva, UNIL. _16H15 La discussion sur les langues spéciales dans la linguistique soviétique des années 1920-1930 et la réception des idées des linguistes français dans cette polémique, conférence, Mladen Uhlik, UNIL, Ljubljana. _17H00 Traductions de textes antiques et recherches archéologiques. Le cas du sanctuaire d'Olympie à la lumière de différentes traductions de Pausanias, conférence, Dr Panayota Badinou, UNIL. Extraneif, 110
Rens: tél. 021 692 38 36 jerome.meizoz@unil.ch

GRANGE DE DORIGNY

Université de Lausanne Affaires culturelles UNIL
Rens: tél.: 021 692 21 12
Réservation: 021 692 21 24
E-mail: culture@unil.ch
www.grangededorigny.ch
Prix: 10.- (étudiant) /15.-/20.-

« LA MASTICATION DES MORTS »

Dans cette création de Patrick Kernmann, les morts prennent la parole et nous content leur passage de vie à trépas. spectacle à la Grange
Du 19 février au 1^{er} mars 08

« TRIPLEMENT SEUL »

Rétrospective des 3 solos de Yann Mercanton *L'Odieuse compagnie* spectacle à la Grange
Du 5 au 16 mars 08

« NOTRE COULEUR EST CELLE DE LA TERRE »

Exposition réalisée par un collectif de femmes artistes visuelles du Mexique. foyer de la Grange
jusqu'au 13 avril 08

UNITÉ D'ART CONTEMPORAIN

« ARCHITECTURE DU CORPS »

exposition très originale traitant de l'architecture du corps humain: c'est à partir de squelettes que des étudiants ont travaillé. Anthropole, hall de l'auditoire 1129
jusqu'au 19 mai 2008

MUSÉES

« Mathieu Briand. Ubiq: un modèle flottant »

Pour son 10^e anniversaire, la Fondation Verdan donne une carte blanche à l'artiste qui explore et donne à explorer des phénomènes de perception. Il met à disposition du visiteur son propre laboratoire artistique, teinté de science-fiction. Musée de la main, Bugnon 21
Rens: tél. 021 314 49 55
www.verdan.ch
jusqu'au 30 mars 2008

« La fosse aux hommes »

Exposition temporaire Musée romain de Lausanne-Vidy
Rens: tél. 021 315 41 85
www.lausanne.ch/mrv
ma-di: 11h-18h
lundi fermé, sauf Pâques et Pentecôte
jusqu'au 4 mai 2008

MANIFESTATIONS BCU

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) Palais de Rumine, pl. de la Riponne
Rens.: tél: 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

« Ces voisins inconnus »

Slam par Noëlle Revaz, lecture de Michael Stauffer, Beat Sterchi et Adi Blum (accordéon). Palais de Rumine, Musée de zoologie
Lundi 18 février
19h00

« Anachronisme »

De Christophe Tarkos, cycle de lecture *Les Livreurs*. Lecture par les étudiants de La Manufacture, Le Théâtre en Flammes. Palais de Rumine, atelier du 6^e
Lundi 3 mars
19h00

« L'Envers du décor »

Carte blanche aux Editions d'En Bas. Expo à la BCU, Riponne
du 12 mars au 31 mai

« Langsamer Satz, Movement Lent d'Erika Burkart », lecture bilingue par Geneviève Pasquier et Monica Budde à l'occasion du vernissage de cette exposition. Palais de Rumine, salle du Sénat
Mercredi 12 mars
18h00

CHUV

« FONDATION ALICE BAILLY: GUILLAUME ESTOPPEY »

Hall principal du CHUV
Du 21 février au 27 mars 08
tous les jours, 8h-20h



« Edward Steichen, une épopée photographique »

Edward Steichen (1879-1973) est l'une des figures les plus prolifiques, les plus influentes et les plus controversées de la photographie. Musée de l'Elysée
jusqu'au 24 mars 2008
Ouvert: ma-di: 11-18h00
entrée: fr. 8.-; étudiants: fr. 4.-;
AVS: fr. 6.-

internet

un *ami* qui vous veut du bien?



Cours public de l'UNIL 08 | Conférences gratuites | du 20 février au 12 mars

Tous les mercredis de 18h à 20h à l'UNIL

Mercredi 20 février à 18h

«Mon intégrité personnelle est-elle garantie sur le web?»

Michel Alberganti
David-Olivier Jaquet-Chiffelle

Mercredi 27 février à 18h

«Les nouvelles technologies de la communication: obstacle ou pont entre les individus?»

Stefana Broadbent
Farinaz Fassa Recrosio
Antoine Geissbuhler

Mercredi 5 mars à 18h

«L'amour est-il virtualisable?»

Jacques Besson
Pascal Lardellier
Alain Monnier

Mercredi 12 mars à 18h

«Le web, source d'information fiable ou outil de désinformation?»

Laurent Haug
Olivier Glassey
Stéphane Koch

Le Cours public de l'UNIL 08 sur Espace 2:

- > **Dare-dare**, le journal de l'actualité culturelle, mardi 19 février à 12h
- > **Les temps qui courent**, du lundi 25 au vendredi 29 février à 8h30 et 19h30 (une semaine d'émissions spéciales avec les invités du Cours public)
- > **Sonar**, dimanche 16 mars à 20h (émission de synthèse)

Informations détaillées, (ré)écoutez des émissions et téléchargement gratuit sur www.rsr.ch/espace2

Conférences animées par **Jean-Philippe Rapp**, ancien journaliste de la TSR

Lieu : Amphimax, Auditoire Erna Hamburger
Arrêt M1: UNIL-Sorge



La vie côté culture



En direct sur

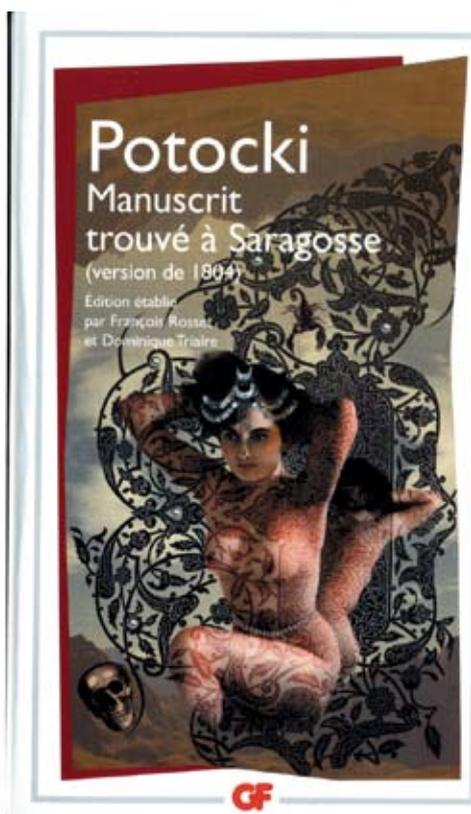
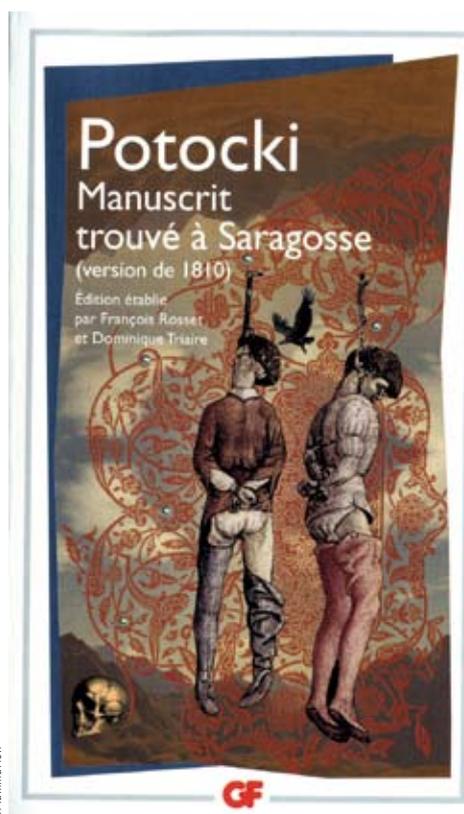
www.unil.ch/courspublic

Unil

UNIL | Université de Lausanne

BELLE AVENTURE ÉDITORIALE

Un roman d'abord écrit en français puis traduit en 1847 en polonais à partir de manuscrits incomplets... Un professeur de l'UNIL éclaire enfin la mystérieuse histoire du «Manuscrit trouvé à Saragosse».



Un roman qui questionne tous les discours d'autorité à travers deux versions complémentaires datant de 1804 et de 1810.

À partir de manuscrits retrouvés dans les archives polonaises, le professeur François Rosset et son collègue français Dominique Triaire proposent enfin une édition donnant les deux versions originales du dernier grand roman des Lumières européennes, le fameux *Manuscrit trouvé à Saragosse*, écrit en français par l'aristocrate polonais Jean Potocki.

Ce roman culte était connu à travers notamment deux versions françaises (celle de Roger Caillois en 1958 et celle plus élaborée de René Radrizzani en 1989) établies à partir de manuscrits connus et d'éléments traduits à partir d'un texte polonais rédigé en 1847 par un traducteur de Jean Potocki. On a longtemps pensé que ce traducteur s'était fondé sur un manuscrit original français complet, mais cette source n'a jamais existé. De fait, Potocki a laissé une version inachevée de son roman en 1804, version baroque aux discours entrelacés et à la structure si foisonnante que l'un des personnages en vient lui-même à réclamer plus de clarté. Mission accomplie en 1810 avec une version achevée et plus classique sur le plan narratif, supprimant des personnages et des éléments et en ajoutant quantité

d'autres... Grand voyageur jusque-là, Potocki est entré dans une période plus sédentaire et plus sombre de sa vie. Il se suicidera en 1815, laissant les manuscrits épars d'une œuvre scindée en deux versions qui présentent deux développements différents d'une même matière narrative.

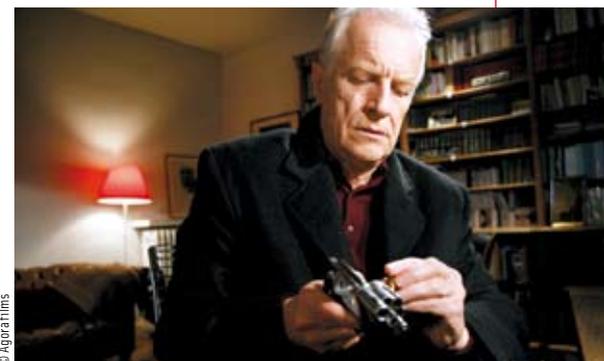
Grâce à François Rosset et à son collègue de l'Université Montpellier III Dominique Triaire, on réalise que le traducteur polonais de 1847 s'est autorisé une grande manipulation en mélangeant les manuscrits incomplets en sa possession, en ajoutant ses propres sutures à ce texte éclaté et en attribuant à la version baroque inachevée la fin rédigée par Potocki dans sa réécriture de 1810. Si bien que «le texte qu'on lit depuis 1847 n'est pas le roman de Potocki», estime François Rosset.

Après une édition scientifique chez Peeters, voici la première édition complète du *Manuscrit trouvé à Saragosse* en livre de poche, présentée par Flammarion dans un coffret qui rend enfin accessibles les deux versions originales de ce roman dont l'étrangeté n'a cessé d'envoûter ses lecteurs au fil du temps.

Nadine Richon

Critique cinéma

Par Nadine Richon



POLAR POUR ALZHEIMER

La bonne idée de Nicolas Boukhrief aurait pu mal tourner. Il s'agissait de réaliser un film de genre sur fond de maladie d'Alzheimer. Dans «Cortex» il parvient à marier ces deux dimensions avec une rare élégance.

Récemment on avait pu voir Julie Christie dans le rôle d'une belle femme entrant dans la vieillesse avec la maladie d'Alzheimer. Installée dans une clinique, séparée de son mari, elle s'éprenait d'un autre malade. Dans ce film intitulé *Loin d'elle*, la réalisatrice Sarah Polley se focalisait tout autant, sinon davantage, sur la douleur du conjoint qui glisse lui aussi, parallèlement à son proche atteint, dans une autre dimension et qui, de surcroît, doit continuer à vivre dans la réalité des personnes en bonne santé.

Pour sa part, le cinéaste suisse Richard Dindo a livré dans *La maladie de la mémoire* la vision documentaire d'une tragédie qui dépouille la personne de sa propre vie par couches successives. Dindo est allé le plus loin dans la description cinématographique de la maladie et il a su capter avec force le fabuleux courage des proches tout en montrant que cet accompagnement de chaque instant peut devenir une tâche insurmontable.

L'originalité de *Cortex* réside dans la trame du polar tissée par un film qui nous plonge dans un climat d'incertitude partagée avec le personnage principal, un policier à la retraite vivant dans une clinique pour les personnes souffrant d'Alzheimer. Ici, le hors champ de la maladie est davantage incarné par le monde des soignants que par celui des proches. A une exception près – le directeur de la clinique, trop visiblement léger – ce microcosme paraît crédible avec ses soucis hiérarchiques et ses cachotteries comme dans toute profession. La caméra capte le va-et-vient tantôt muet et tantôt agité des malades comme une petite musique à laquelle le personnel ne prête pas toujours attention. Le monde de *Cortex* est clairement séparé en deux et si le policier malade incarné par André Dussollier se révèle si intéressant, c'est parce qu'il tente désespérément, à l'aide de gestes et de raisonnements liés à son ancienne profession, de garder un pied dans la réalité des bien-portants.

Ce film marie avec une certaine élégance la dimension de l'enquête policière et la description de la maladie à un stade relativement peu avancé. Le combat du policier contre ses propres défaillances est tout entier au service d'une lutte qu'il juge vitale contre les errements supposés criminels de la clinique. Il ne faut pas déflorer la fin d'un film dont la plus belle réussite est peut-être d'humaniser des personnes piégées par la maladie.



Global success
begins with individual
contribution.
It starts with you.

Who you are and where you come from are part of what makes you unique. This is why at UBS we value the diverse backgrounds of our employees. As a leading financial firm with 150 nationalities, UBS believes that looking at things from another perspective is crucial to our success. And the best view could be through your eyes. Who you are is important. Together, we can realize who you want to be.

It starts with you: www.ubs.com/graduates

www.ubs.com/graduates

You & Us



LE COLLÈGE DE FRANCE, MODE D'EMPLOI

Il y a quelques mois, Thomas Römer était nommé professeur au Collège de France. Le théologien nous raconte son accession à l'une des plus vénérables institutions scientifiques françaises.

Si sa nomination au Collège de France n'a pas fait perdre son sens de l'humour à Thomas Römer. Une ironie légère teint ses propos et tient lieu de modestie. Comme s'il voulait maintenir une certaine distance entre sa propre personne et le titre prestigieux qui lui est désormais accolé. Car le Collège de France, fondé en 1530 par François 1^{er}, ne compte qu'une cinquantaine de professeurs triés sur le volet. La sélection est rigoureuse, voire tatillonne. Le protocole de nomination est d'une complexité et d'une solennité toutes républicaines. On n'accède pas si facilement au saint des saints de la science française. Thomas Römer nous raconte les aléas de sa consécration.

Uniscopie: La nomination au Collège de France est paraît-il un véritable parcours du combattant. Comment cela s'est-il passé pour vous?

Thomas Römer: La procédure était assez compliquée. Il n'y a pas de mise au concours, il n'est pas possible de postuler. Votre nom doit être proposé de manière informelle par un professeur à l'assemblée de ses confrères. Au début, tout se fait sans trace écrite. On reçoit des coups de téléphone, tout au plus quelques mails... A partir de ce moment, si on est intéressé, on doit envoyer un document avec ses titres et travaux accompagné d'une lettre manuscrite aux 52 professeurs du Collège.

Il faut être motivé pour rédiger 52 lettres manuscrites...

Je vous rassure, il s'agissait toujours de la même lettre! Une fois ces documents envoyés, on doit avoir un entretien avec tous les professeurs du Collège – ce qui est pratiquement impossible, il y en a toujours qui sont indisposés ou en congrès à l'étranger. Pour ma part, j'ai effectué 47 visites, si je me souviens bien. Après ces entretiens, vient le vote des professeurs. Dans un premier temps, ils ne se prononcent pas sur la personne mais sur le contenu de la chaire – ce qui entre nous revient au même... Ils étaient d'accord sur le fait que la chaire devait porter sur la Bible, mais pas sur son contenu exact. A ce moment, j'étais encore en concurrence avec quelqu'un d'autre. Le 18 mars 2007, j'ai appris par un coup de fil que j'étais professeur au Collège de France, c'est-à-dire que l'intitulé que j'avais proposé avait été accepté.

La nomination officielle?

Non, pas encore – l'assemblée des professeurs se prononce sur l'intitulé de la chaire et non sur la personne, comme je l'ai dit auparavant. A partir de là, les événements prennent

une tournure presque cocasse. L'intitulé de la chaire est publié officiellement, et vous êtes invité à vous porter candidat. Mais vous devez également proposer un autre candidat comme *secondo loco*. Une charge honorifique, mais aussi une forme de sécurité: je pourrais toujours disparaître dans un crash d'avion. Après quoi les professeurs vous élisent officiellement, vous-même ainsi que votre *secondo loco*. Pour ma part, c'était en mai 2007.



Silvano Prada © UNIL

Vous n'aviez pas non plus besoin d'un paraphe du président de la république?

Oui. En fait, ma nomination devait être encore approuvée par l'Académie des Belles-Lettres, puis passer par divers ministères jusqu'à ce qu'un décret présidentiel finisse par l'entériner. Aujourd'hui, c'est chose faite. Mais il me reste encore la leçon inaugurale à faire, normalement en octobre ou novembre de cette année.

Les questions relatives à l'Ancien Testament suscitent toujours plus de curiosité de la part du grand public. Cela a-t-il facilité votre nomination?

Je ne peux que constater ce regain d'intérêt. Les chaînes publiques françaises ont programmé à une heure de grande écoute l'émission *La Bible dévoilée* (Une série d'émissions produites par Arte, auxquelles Thomas Römer a participé, ndlr). Dans la presse, la découverte récente de l'Évangile apocryphe de Judas a fait beaucoup de remous. Il n'empêche que dans le système universitaire laïque français, on ne parle pas facilement de la Bible. Le rapport

entre l'État français et tout ce qui touche aux religions a toujours été assez compliqué. Pendant longtemps, on ne pouvait pas aborder les thèmes religieux à l'école. Celui qui en parlait était soupçonné de catéchisme déguisé, on craignait qu'il n'interfère avec l'éducation religieuse donnée par les parents. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que, même en France, la situation évolue. On se rend compte qu'on ne peut pas continuer à ignorer le religieux et à l'évacuer vers la sphère privée. Ces changements ont-ils facilité ma nomination au Collège de France? Difficile à dire...

En tout cas, on ne peut pas dire que les théologiens soient légion au Collège.

Effectivement. Parmi mes prédécesseurs, le plus proche de moi était l'orientaliste André Caquot. Son domaine était les «religions sémitiques». On n'osait pas encore utiliser le mot «Bible», alors même qu'il s'agissait de son objet d'étude principal. De ce point de vue, l'intitulé de ma chaire – «milieux bibliques» – marque un certain changement.

Que représente le Collège de France à vos yeux?

Quand j'y pensais auparavant, je me disais que c'était réservé à la crème de la crème. Évidemment, maintenant que j'en fais partie, j'évite de le dire... Plus sérieusement, je pense que le Collège de France est vraiment quelque chose d'unique au monde. Je ne connais rien de semblable ailleurs. Comme professeur, vous y êtes totalement libre de déterminer le contenu de vos cours, aucune instance ne peut vous imposer des choix. La seule véritable contrainte, que je trouve très positive, c'est de préparer un cours différent chaque année.

J'imagine que votre nomination risque de bouleverser votre vie et votre travail à l'UNIL.

Le premier gros bouleversement, c'est que je me suis mis en quête d'un appartement à Paris. D'ailleurs, si vous avez un tuyau, je suis preneur. C'est franchement la croix et la baninière pour trouver quelque chose là-bas. Enfin, je vais devoir baisser mon taux d'activité à Lausanne. Je reste néanmoins très attaché à mes collègues de l'Institut romand des sciences bibliques. D'autant plus qu'au Collège vous êtes seul dans votre domaine. Je tâcherai de vivre entre Paris et la Suisse romande, ce que j'avais déjà fait lorsque, doctorant à Genève, j'avais conservé un pied-à-terre à Paris. Ce sera une vie TGV.

*Propos recueillis par
Lionel Pousaz*

LA SCIENCE FACE AUX DIFFÉRENCES SEXUELLES

Des biologistes constatent des différences comportementales entre hommes et femmes. Faut-il se méfier de leurs conclusions? Entre nature et culture, entre sciences de la vie et sciences sociales, interview croisée de Laurent Keller et Cynthia Kraus.

Deux bandits, complices d'un braquage, sont appréhendés par la police. Retenus séparés dans deux salles d'interrogatoire, ils se voient proposer le marché suivant: si un seul d'entre eux avoue, il obtiendra une remise de peine, et son compère écoperait de 10 ans. S'ils avouent tous les deux, ils ne prendront que 5 ans de mitard. Si aucun n'avoue, ils ne subiront qu'une peine légère de 6 mois. Vont-ils avouer, en espérant que l'autre reste muet? Ou vont-ils faire suffisamment confiance à leur complice, et risquer 10 ans de tôle? Tel est le célèbre dilemme du prisonnier. Le doctorant Rolf Kümmleri, secondé par des biologistes de l'UNIL et d'Edimbourg, a soumis des étudiants lausannois à ce jeu sadique.

Initialement, l'étude avait pour objectif de comparer le dilemme du prisonnier avec un autre jeu de rôle. Il s'agissait de déterminer un modèle efficace pour étudier les comportements humains de coopération. A leur grande surprise, les chercheurs ont mis au jour une différence inattendue. Dans le dilemme du prisonnier, les femmes seraient plus enclines aux comportements coopératifs que leurs homologues masculins. Une conclusion secondaire, mais qui occupe une bonne place dans l'article publié dans les Proceedings of the Royal Society.

Quelle est la pertinence de ce résultat surprise? Les biologistes postulent-ils l'existence d'un gène féminin de la coopération? Pour faire la lumière sur ces questions complexes, nous avons rencontré le biologiste Laurent Keller, l'un des responsables lausannois de l'étude en question, ainsi que la philosophe Cynthia Kraus, spécialiste des questions de genre, des théories féministes et de leurs relations avec les sciences et la médecine.

Uniscope: L'étude constate une différence entre les hommes et les femmes quant aux comportements liés à la coopération. Menée par des biologistes, ne laisse-t-elle pas entendre que ces différences sont d'ordre naturel plutôt que culturel?

Laurent Keller: Notre étude ne permet pas de répondre à une telle question. Cependant, de manière générale, il ne fait aucun doute qu'il y a une base génétique qui peut expliquer une partie des différences d'un individu à un autre. A côté de cela, il y a aussi tout ce qui

est dû à l'apprentissage. Ce qui fait qu'une personne est ce qu'elle est, c'est précisément le résultat d'une interaction entre l'aspect génétique et l'aspect environnemental. Pour en venir à la question homme-femme, je pense qu'une partie des différences est probablement d'origine génétique. La sélection naturelle n'a pas été la même pour les hommes et les femmes, parce qu'ils vivent de manière différente, parce que les différences physiques ont entraîné des tâches différentes. Enfin il y a aussi des causes culturelles, qui font que l'on attribue aux hommes et aux femmes des rôles distincts, et qui peuvent expliquer en partie



«La sélection naturelle n'a pas été la même pour les hommes et les femmes.» Laurent Keller

les différences. Maintenant, je pense qu'il est impossible de savoir exactement ce qui est de l'ordre du naturel ou du culturel.

Cynthia Kraus: Je suis d'accord avec Laurent pour dire que cette étude ne permet pas de dire les causes de la différence homme-femme. Tout d'abord, avec moins de 100 personnes testées, il y a un problème d'échantillon. Il est difficile de généraliser des résultats avec si peu de personnes, c'est un problème d'échelle. Enfin, ce qui est intéressant de mon point de vue, c'est de constater que la différence homme-femme est la seule variable qui ait été testée. Pourquoi cette différence apparaît-elle comme si pertinente?

Laurent Keller: Là je ne suis pas d'accord. Le but initial de la recherche n'était pas de comparer les hommes et les femmes. A la base, on voulait juste tester différents modèles de coo-

pération. Au début, nous n'avions même pas pensé à la question homme-femme. Un des reviewers nous a demandé ce qu'il en était des différences sexuelles. C'est là qu'on a fait des analyses et qu'on les a constatées. Nous sommes partis sans a-priori.

Cynthia Kraus: Pour moi il s'agit de savoir pourquoi les différences homme-femme reviennent de manière systématique en biologie. Je sors un peu du cadre de cette étude pour m'expliquer. De récentes études en neurobiologie ont mis au jour des différences homme-femme dans le cerveau. Le problème, c'est que ces différences sont souvent aussi importantes, ou plutôt aussi peu importantes, qu'entre deux individus. Ce qui veut dire que finalement ce qui compte, plutôt que la différence entre les cerveaux d'homme et de femme, c'est la différence entre cerveaux. Même si la différence homme-femme n'est pas la question de départ de telle ou telle recherche, elle finit souvent par masquer de simples différences individuelles.

Cela revient-il à dire qu'en posant à priori le groupe homme-femme comme pertinent, on finisse par induire la différence?

Laurent Keller: Je pense que Cynthia a peur qu'on trouve une différence de groupe et qu'on l'utilise pour justifier des discriminations.

C'est une crainte, consciente ou inconsciente, que l'on retrouve souvent en sciences humaines. Je le comprends, parce que cela a souvent été fait par le passé. Cela continue d'ailleurs à être fait aujourd'hui encore. Maintenant, si on prend la différence homme-femme avec comme critère la taille, on va constater un écart significatif. Mais il est également vrai que si on prend les cas individuels on retrouve pas mal de recoupement entre les catégories, avec certaines femmes plus grandes que certains hommes... On ne peut pas généraliser à partir des variations individuelles, même s'il y a des différences entre groupes.

Dans votre exemple, vous parlez de différences d'ordre physique comme par exemple la taille. Peut-on étendre le raisonnement aux différences d'ordre moral comme le courage ou, dans le cas qui nous intéresse ici, la volonté de coopération avec autrui?

Laurent Keller: Cela dépend vraiment de ce que l'on en fait. S'il s'agit de justifier des discriminations, je m'y oppose. Mais il peut-être intéressant d'expliquer les différences. Bien sûr, il y a toujours un risque de dérapage. Il faut être attentif pour éviter de telles situations.

Cynthia Kraus: Le problème n'est pas tant celui du type de différence. Ce qui m'étonne, c'est pourquoi on en choisit une plutôt qu'une autre, et pourquoi il s'agit presque toujours d'une différence de sexe. Dans l'échantillon de ta recherche, la seule différence retenue est celle du sexe. Il n'y a pas besoin d'être voyant extra-lucide pour savoir que les individus testés avaient sans doute d'autres différences. Pourquoi ne pas les avoir testées?

Laurent Keller: Mais cela n'était pas notre but. Nous voulions juste savoir si les gens réagissaient d'une autre manière dans deux jeux de rôle différents, s'ils se montraient plus ou moins coopératifs en fonction du retour qu'ils pouvaient en attendre.

Cynthia Kraus: On a beau dire que la différence homme-femme n'était pas la question fondamentale de cette recherche, à la lecture de l'article cela me semble pourtant le cas. Si on élargi un peu le contexte, on se rend compte que dans l'histoire de la biologie et de la médecine, c'est une des questions qui a suscité le plus de recherches. Quasi systématiquement, on a confirmé cette différence. Il y a pourtant des contre-exemples. Prenons l'histoire de la recherche sur les hormones sexuelles. Progressivement, les chercheurs se sont rendu compte que telle hormone n'était pas exclusive à un sexe déterminé, ou qu'une hormone dite masculine pouvait avoir un effet féminisant à un certain moment. On voit bien que même les biologistes se sont confrontés à une crise de la différence sexuelle. Par contre, au moment de développer des médicaments, on va utiliser des hormones dites féminines pour soigner des maladies dites féminines. A nouveau, des préjugés culturels très forts reviennent en jeu. Même pour les biologistes, la différence sexuelle, c'est quelque chose qui ne veut pas dire la même chose selon les espaces ou les moments.

Laurent Keller semble penser que dans sa recherche la différence homme-femme a été constatée de manière purement fortuite, tandis que pour vous cela n'était pas si accidentel que ça. Comme s'il y avait un habitus du chercheur en biologie...

Cynthia Kraus: On pourrait parler d'un habitus du chercheur. Mais il est loin d'être exclusif à la biologie. Il se trouve que les catégories de sexe sont parmi les plus saillantes, les plus opératives, et ce non seulement dans les sciences de la vie, mais aussi dans les sciences sociales. Le problème n'est pas propre à la biologie. Par contre, les arguments biologiques constituent peut-être des enjeux particuliers quand il s'agit de légitimer l'ordre social ou les rôles que l'on attribue aux hommes et aux femmes. C'est un risque intimement lié à l'histoire de la biologie, qu'on a souvent utilisée pour naturaliser des différences d'ordre historique.

Vous avez beau avoir un certain nombre de désaccords, cela ne vous a pas empêché d'animer ensemble un séminaire, il y a quelques années...



«Ce qui m'étonne, c'est pourquoi on choisit telle ou telle différence, et pourquoi il s'agit presque toujours d'une différence de sexe.» Cynthia Kraus

Cynthia Kraus: Oui. Cela portait notamment sur une controverse scientifique à propos de l'étude de Simon LeVay et Dean H. Hamer sur les cerveaux des homosexuels. Les deux chercheurs se demandaient si leur cerveau était féminisé, ce qui aurait expliqué leurs tendances. On voit bien ici aussi qu'il était question de trouver une origine génétique à l'homosexualité. En sciences sociales, de nombreuses personnes s'horrifieraient, ou insisteraient sur le fait que l'homosexualité est avant tout un problème d'histoire personnelle, de socialisation, de famille. Or, une autre question serait de se demander pourquoi à ce moment, en 1994, deux chercheurs eux-mêmes gays se mettaient en quête du gène gay. Il se trouve que dans les années 90, le sida les avait stigmatisés, l'épidémiologie en avait fait un groupe à risque.

Pour déstigmatiser l'homosexualité, on va donc tenter de la naturaliser en trouvant son gène.

Laurent Keller: Paradoxalement, de nombreux homosexuels étaient content que des études montrent un caractère génétique à l'homosexualité. Pendant longtemps on a considéré qu'il s'agissait d'une déviance, qu'il fallait la corriger, la guérir chez un psychologue.

Cynthia Kraus: Effectivement. Il est intéressant de constater que, depuis le 19ème siècle, l'homosexualité est systématiquement construite comme une question de biologie. Ce peut être une perversion, une maladie mentale – jusqu'en 1992 elle était considérée comme telle sur les listes de l'OMS – ou une variation d'origine génétique comme dans la recherche de LeVay et Hamer. Dans ce dernier cas, face au sida qui en avait fait un groupe à risque, il s'agissait clairement de re-biologiser un groupe social.

Laurent Keller: Je ne pense pas que c'était le but. Tout simplement, au début de la pandémie du sida le groupe des homosexuels était l'un des vecteurs de transmission.

Cynthia Kraus: Ma question, c'était plutôt celle de la fonction sociale d'un discours biologique sur le sexe ou la sexualité. La nature n'est jamais une simple donnée. Et un argument biologique n'est jamais le même argument suivant les périodes historiques.

Laurent Keller: D'ailleurs, pour dire vrai on ne sait rien quant à l'existence d'un supposé gène de l'homosexualité. Il y a peut-être une composante génétique, mais en aucun cas un gène. Mais ce qui est certain, c'est que du côté des sciences humaines beaucoup de gens ne sont pas prêts à en accepter même l'idée. Je suis d'accord que le discours du tout génétique peut être dangereux, qu'on ne doit pas nier la grande importance de l'environnement. Mais finalement, en ce qui me concerne, ce qui compte c'est que chacun puisse vivre comme il l'entend.

*Propos recueillis par
Lionel Pousaz*

LA FACE CACHÉE DU MONOTHÉISME

Jan Assmann analyse le monothéisme dans sa violente opposition au «paganisme» et souligne la charge explosive des textes bibliques. Il reçoit le 19 février à l'UNIL le Prix européen de l'essai Charles Veillon.



© Denis Poklérski

Jan Assmann a été distingué pour son essai *Le Prix du monothéisme* (Aubier, Paris, 2007). Dans ce livre, il explore un concept forgé dans son précédent ouvrage *Moïse l'Égyptien*. Il prend acte des critiques formulées à l'encontre de cette «distinction mosaïque», autrement dit la distinction entre «vrai et faux» dans le domaine de la religion. Ce concept lui permet de décrire la naissance d'une religion «farouchement monothéiste» voulant se distinguer de toutes les autres dans un «acte révolutionnaire» qui va engendrer, tout au long de l'histoire occidentale, un nouveau rapport au monde intellectuellement très fécond.

Une nouvelle forme de haine

La violence de cet acte révolutionnaire alimentera, notamment, les clichés antisémites. La charge explosive du monothéisme dressé contre le «paganisme» est décrite avec force détails cruels dans la Bible elle-même, relève Jan Assmann. En voulant nier cette «sémantique de la violence», on se prive selon lui de la possibilité de comprendre et de sublimer – au sens freudien – cette «nouvelle forme de haine» introduite dans le monde par les religions monothéistes qui ont fabriqué la catégorie du «païen» à partir de la distinction entre «vraie et fausse religion».

Cela étant, le monothéisme a représenté un «progrès dans la vie de l'esprit», affirme Jan Assmann dans le sillage

de Sigmund Freud. L'homme monothéiste ne vénère plus le monde, il s'en distancie, il le domine ou le remodele. Sur cette voie exigeante empruntée par le judaïsme, Jan Assmann aperçoit d'autres figures comme celle de Platon et d'autres perspectives religieuses comme le christianisme. Poussée à l'extrême, cette exigence devient négation radicale du monde dans la gnose. Dans la conception protestante du monde comme «vallée de larmes», Jan Assmann perçoit aussi cette radicalisation. A des degrés divers, il signale cette exacerbation de la distinction mosaïque (entre soi et les autres, entre soi et le monde, entre Dieu et le monde) dans les figures actuelles de l'intolérance religieuse.

A l'inverse, il observe en Occident une tendance à la nostalgie cosmothéiste, un refus de la distinction mosaïque au profit d'une

concordance des sagesse de tous les peuples. En effet, notre culture monothéiste ne s'est jamais complètement résolue à perdre le rapport symbiotique à l'univers qui s'exprime dans les religions de l'acclimatation au monde et à ses séductions, comme la religion égyptienne. Jan Assmann souligne ici l'exception violemment imposée par le pharaon Akhenaton, opérant pour la première fois une distinction entre le vrai et le faux dans le domaine de la religion. Cette première trace de la distinction mosaïque a engendré un puissant traumatisme collectif en Egypte...

Dualité des êtres humains

Un monothéisme sous sa forme exacerbée ne peut s'inscrire durablement dans la vie réelle car il est condamnation, exigence d'un amour exclusif envers le dieu transcendant et rejet des tentations jusqu'à la négation du monde, estime Jan Assmann. Dans une certaine mesure, ce «désenchantement du monde» est fécond. Il est sublimation des pulsions et il met l'accent sur l'éthique. Il représente une émancipation pour l'être humain qui expérimente ainsi une forme d'étrangeté existentielle au monde, par opposition à l'ancien rapport symbiotique à dieu et à l'univers. Comme l'écrit admirablement Jan Assmann, «quiconque se situe sur le sol de la distinction mosaïque ne peut se sentir parfaitement chez lui dans le monde».

Mais cette étrangeté au monde n'exclut pas une vision plus solaire, conclut Jan Assmann en citant le poète romantique Heinrich Heine: «Tous les hommes sont soit juifs, soit hellènes, ils ont soit des pulsions ascétiques, hostiles à l'image, assoiffées de sublimation, soit une nature joyeuse, fière de son développement et réaliste.» Chacune de ces deux tendances prenant le pas sur l'autre suivant les cas, souligne Jan Assmann.

Nadine Richon

Après Giorgio Agamben l'année dernière, l'égyptologue et historien des religions Jan Assmann recevra son prix mardi 19 février 2008 à l'UNIL.

Double événement à l'UNIL pour la remise du Prix européen de l'essai Charles Veillon 2007 à l'égyptologue et historien des religions allemand Jan Assmann. Mardi 19 février à 18h30, après avoir reçu ce prix doté d'un montant de 30'000 francs suisses par la Fondation Charles Veillon, Jan Assmann donnera une conférence publique intitulée «Akhenaton et Moïse: un essai sur la relation entre l'histoire de la mémoire et l'histoire réelle» (auditoire 351, Amphimax). Le lendemain 20 février à 12h15 à l'Anthropos Café, le lauréat participera à une discussion sur le thème «Violence et Monothéisme», animée par le professeur Thomas Römer.

Programme et conférence (ouvert au public):

Remise du prix et conférence
«Akhenaton et Moïse: un essai sur la relation entre l'histoire de la mémoire et l'histoire réelle»
mardi 19 février, 18h30,
auditoire 351 (bâtiment Amphimax).
Café scientifique sur le thème
«Violence et monothéisme»,
mercredi 20 février, 12h15,
café Anthropos (bâtiment Amphipôle).

AU TIBET, DES HOMMES DERRIÈRE LA MONTAGNE

Jacques Bacot est l'un des premiers scientifiques à s'être intéressé aux peuples tibétains. A l'UNIL, Samuel Thévoz consacre son travail de thèse à l'orientaliste français. Le doctorant se penche sur la question de l'espace et des paysages dans les écrits du voyageur.

A la frontière du Tibet et de la Chine, en 1907. Comme tant d'autres bouurlingueurs avant lui, Jacques Bacot tente une incursion dans le royaume interdit. Hauts plateaux désertiques, pics couverts de neiges éternelles, pierriers, caillasse, rochers... Dans cet univers minéral, la route du Français croise avec bonheur une poignée de Tibétains en exode. De pauvres hères. Des petites gens qu'un général chinois a tourmentés tant et si bien qu'ils ont décidé de tout quitter, biens et logis. Bacot s'enquiert de leur destination. Les fuyards se rendent à Népémakö, légendaire pays de cocagne, chanté par la tradition bouddhiste locale. Un lieu chimérique, où la terre est fertile et la vie sans soucis. Un Eden bouddhiste, un Eldorado centre-asiatique. Un mythe. Intrigué, Bacot emboîte le pas à la petite caravane.

Pour Bacot, Népémakö n'est d'abord qu'une chimère, du moins au sens géographique. Mais il est troublé par cet exode concret vers un lieu abstrait, par cette marche physique vers un ailleurs mythologique... «Il oscille entre l'idée occidentale que la terre est presque entièrement cartographiée et une dimension imaginaire de l'espace», constate Samuel Thévoz, qui prépare une thèse à propos des représentations du paysage chez les explorateurs français au Tibet. Intercepté par les autorités tibétaines, Bacot n'aura pas l'occasion de vivre la fin du périple. Pour lui, le voyage prend fin.

Au Tibet, Bacot est peut-être le premier à s'être vraiment posé la question de l'autre. En ce sens, il rompt avec les voyageurs qui l'ont précédé. «Pour les explorateurs précédents, les Tibétains sont à l'image de leurs paysages, explique Samuel Thévoz. L'analogie entre l'espace et celui qui l'habite est simple et évidente. Le paysage est décrit en termes d'absence: absence de végétation, de richesse, de matériaux. De même, le Tibétain est censé manquer de culture et d'intelligence.»

L'obsession du blanc de la carte

Au 19^{ème} siècle, les habitants du Tibet n'ont pas grande valeur aux yeux des scientifiques. Le pays fascine surtout parce qu'il persiste à n'être qu'une vaste zone vide sur la carte du monde. Un inconnu qui résiste aux assauts de la science. Au même titre que les sources du Nil ou les profondeurs de la forêt équatoriale, le Tibet se substitue au regard de l'Occident cartographe et colonisateur. Ce thème du «blanc de la carte» est celui que le siècle de la géographie aura le plus souvent réservé au Royaume interdit. Il est d'ailleurs le motif retenu par Jules Verne dans *Robur le Conquérant* – le seul ouvrage où le célèbre auteur consacre un bref passage au Tibet.

Avec Bacot, le regard du géographe fait place à celui de l'anthropologue. «En cela, il est représentatif du début du 20^{ème} siècle, pense Samuel Thévoz. La mentalité des autochtones devient pour lui un réel sujet de préoccupation. Comment pensent-ils, comment se représentent-ils leur propre milieu? S'il y a pour lui un rapport entre les Tibétains et leur environnement, il est beaucoup plus souple qu'il ne l'était pour les voyageurs précédents.»

Le regard de Bacot est certes celui d'un Européen. Mais à côté de ses propres interprétations, il laisse place à celles des Tibétains. Ainsi un matin, alors qu'au sommet des pics s'élèvent des colonnes de fumée blanche. «Ce ne peut être, dans l'air glacial, que l'évaporation de la neige sous les premiers rayons du soleil, écrit-il. Mais les Tibétains sont



© Fonds Jacques Bacot, photothèque de l'École française d'Extrême-Orient

émus: c'est du feu qui brûle sur ces pointes inaccessibles; les génies de la montagne offrent un sacrifice au ciel.» Donnée en contrepoint de son commentaire, l'explication de ses comparses amorce un dialogue entre les deux cultures.

Regards d'un Tibétain sur la France

Entre deux incursions au Tibet, Bacot invite en France un de ses anciens compagnons de route. Il prolonge ainsi le dialogue amorcé sur les flancs de l'Himalaya. Adjrour Gumbo s'étonne des tableaux suspendus aux murs des demeures françaises: «Dans cette maison il y a partout des peintures représentant des arbres, l'eau des lacs et des rivières, des jardins et des champs tels qu'on les voit dans la campagne. Sur ces peintures on ne voit aucun dieu ni aucun saint, car elles ne sont pas faites par les prêtres, mais par des hommes habiles. Et les Français se plaisent à regarder ces peintures dans l'intérieur de leurs maisons.» Aux yeux d'Adjrour Gumbo, ces représentations bucoliques ne font pas sens. Quelle est leur raison d'être? «Le paradigme réaliste, reconnu, est implicitement disqualifié, le dispositif ne fonctionne pas», écrit Samuel Thévoz. Le Tibétain n'a finalement d'autre choix que de se replier sur une explication sociologique, constate le doctorant.

Nous étions au début du 20^{ème} siècle. Il était certes trop tôt pour parler d'interculturalité. Mais ces regards croisés entre l'orientaliste et son invité tibétain n'en figurent pas moins les prémices de l'anthropologie moderne. Voir l'homme derrière la montagne: Jacques Bacot aura eu le mérite d'aller au-delà du pittoresque et de l'exotisme facile propre au siècle précédent. Pour la première fois, les pics rocaillieux et les glaciers du Royaume interdit étaient pleinement habités.

Lionel Pousaz

Thévoz Samuel, *Paysage et nomadismes dans Le Tibet révolté de Jacques Bacot* in *A Contrario*, vol. 5, No 1.



Extrait du journal en ligne du Centre informatique

www.unil.ch/ci



DES MACHINES VIRTUELLES À L'UNIL

Par Yassine Ghennai, DBA (database administrator) Oracle + systèmes Linux au Ci.
 Vous avez peut-être déjà entendu ce mot très tendance en informatique: «virtualisation». Il s'agit d'une évolution technique majeure qui transforme radicalement l'exploitation d'un parc de serveurs.

Intégration d'une technologie au Ci

L'objectif a d'emblée été d'exploiter plus efficacement les ressources de notre parc de serveurs. Une machine physique a en effet besoin d'alimentation sécurisée, de réseaux, de refroidissement et d'un contrat de support. Ce nouveau genre de serveurs abolit une partie importante de ces contraintes.

Le concept est relativement simple. Chaque machine se trouve dans son «container» et partage les ressources physiques avec les autres machines. Les serveurs ne peuvent pas dépasser les limites fixées lors de leur création (mémoire, cpu, disque), et ils sont complètement isolés les uns des autres. On pourrait donc avoir un serveur Windows plein de virus, planté, à côté d'une autre machine qui se porterait comme un charme!

Quelques avantages...

- Possibilité de mettre à disposition en quelques jours, au lieu de quelques semaines, un serveur complètement opérationnel.
- Déploiement d'à peu près n'importe quel système d'exploitation (Novel, Windows 2000, Windows 2003 Entreprise, Linux Redhat, Suse, prochainement Mac OS X,...).
- Partage des ressources: mémoire, réseau ou CPU, ce qui n'est pas utilisé est disponible pour les autres machines virtuelles.



- Récente possibilité de déplacer «en ligne», et sans interruption de service, une machine virtuelle d'un serveur physique à un autre. Par exemple, en cas de maintenance hardware sur un serveur physique, on peut déplacer toutes les machines virtuelles sur un autre serveur physique, le temps des travaux. L'utilisateur ne saura donc jamais que la machine a été arrêtée!
- Economie de place, d'alimentation électrique, de climatisation.
- Coût global par serveur plus bas.

Etat des lieux aujourd'hui

Nous supportons actuellement 48 machines virtuelles sur nos 7 serveurs et la tendance ne semble pas ralentir. Un peu plus de 50% de notre parc de serveurs est virtualisé! Sans cette technologie, nous aurions eu de gros problèmes d'alimentation, de chaleur et de place. Une voie à suivre, donc.

par Patrice Fumasoli

QUIQUECÉ?

La photo parue dans le n° 531 était celle de M. Daniel Oyon, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales. Au 1er février, 15 personnes l'ont reconnu. La première réponse exacte émanait de Madame Michèle Claude, Institut Stratège, HEC.

Nouveau concours

La photo ci-dessous est celle d'un enseignant actuel de l'UNIL à l'époque de ses études.



La première personne qui donnera par mail à uniscope@unil.ch la réponse exacte recevra un t-shirt UNIL.

Impressum

ISSN 1660-8283
 Uniscope, p.p. 1015 Lausanne,
uniscope@unil.ch
 Unicom, service de communication et d'audiovisuel
 Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75
uniscope@unil.ch, www.unil.ch
 Editeur Unicom, Université de Lausanne
 Directeur d'édition Jérôme Grosse (J.G.)
 Rédacteur responsable Francine Zambano (F.Z.)

Rédacteurs Alexandre Haederli (A.H.)
 + Lionel Pousaz (L.P.)
 + Nadine Richon (N.R.)
 Mémento Florence Klausfelder
 Design Unicom
 Photographies Felix Imhof @UNIL
 Correcteur Marco Di Biase
 Impression Presses Centrales de Lausanne
 Papier Cyclus print 90 gm², recyclé, sans chlore

Publicité Go Uni-Publicité SA
 Constant Pochon tél. 076 404 22 96,
constant.pochon@go-uni.com

Photos de couverture:
 Photo principale: © Lajos Répási - Fotolia.com
 et intervention graphique: Unicom
 Vignettes: L. Pousaz @ UNIL,
 © Fonds Jacques Bacot, F. Imhof @ UNIL

Ont participé à ce numéro:
 Patrice Fumasoli
 Jean-Claude Haymoz



Délai rédactionnel pour le prochain numéro: 20 février 2008
 Délais sur www.unil.ch/unicom/page6523.html